



Plan d'Action de l'ARE sur l'Energie 2006 – 2012

VERSION 2008 MISE A JOUR

Contexte

“Les défis énergétiques du 21^e siècle appellent une réponse commune de l'UE” (Président de la Commission Européenne, M. Barroso). Le 8 mars 2006, la Commission européenne a jeté les bases de cette politique énergétique de l'UE dans un **Livre Vert**, qui définit six domaines prioritaires et suggère plus de vingt nouvelles actions possibles.

Deux des champs d'action identifiés dans le Livre Vert sont la mise en place d'un bouquet énergétique plus durable, efficace et diversifié, ainsi que la promotion de technologies efficaces et à basses émissions de CO₂. Ces priorités ont été réaffirmées dans le Plan d'Action sur l'efficacité énergétique de la Commission Européenne publié le 19 octobre 2006 ainsi que dans le Paquet sur l'Energie présenté par la Commission le 10 janvier 2007. Les chefs d'état et de gouvernement ont également suivi les propositions de la Commission et ont adopté un plan d'action de deux ans les 8-9 mars 2007 afin de lancer la mise en place d'une politique énergétique commune. La Commission a suivi cet engagement politique par la publication du 3^e paquet « libéralisation » pour les marchés de gaz et d'électricité le 19 septembre. L'année 2007 s'est clôturée avec la découverte du plan stratégique européen pour les technologies énergétiques, SET-PLAN. L'année 2008 devrait être aussi riche en événements que l'année précédente et présentera des réponses à certaines questions clés tel que les contributions de chaque état membre et un plan d'action concret pour atteindre ces objectifs ambitieux.

La Commission a présenté son **paquet sur les changements climatiques et les énergies renouvelables** le 23 janvier 2008 qui représente un premier pas important vers les objectifs définis par les chefs d'états et de gouvernements en mars 2007. Les propositions démontrent que ces objectifs sont économiquement et technologiquement plausibles et offrent une opportunité de développement économique à de nombreuses entreprises européennes. Les mesures proposées par la Commission augmenteront de manière significative l'emploi des énergies renouvelables dans chaque pays et établiront des normes légales pour les gouvernements. Dans ce contexte, le développement des sources d'énergie renouvelables (SER) et de projets en faveur d'une meilleure efficacité énergétique devient d'autant plus important.

Les objectifs de la Commission ne pourront être atteints qu'au travers d'un engagement complet de tous les niveaux de gouvernement, et des citoyens. Les Régions, en particulier, ont la possibilité et la responsabilité d'aider au développement des parts des SER dans le bilan énergétique, et de soutenir une gestion rationnelle de l'énergie. Elles peuvent par exemple mettre en place leurs propres programmes d'aides publiques, ou favoriser des technologies énergétiques efficaces dans les bâtiments publics.

Beaucoup de Régions d'Europe ont déjà mis en place ce type de projets visant à promouvoir les SER et l'efficacité énergétique sur leur territoire, et peuvent nous apprendre beaucoup. Afin de promouvoir activement aux objectifs de sécurité d'approvisionnement et de lutte contre le changement climatique, **l'ARE a donc décidé de prendre ses responsabilités dans le cadre de la stratégie énergétique européenne, en lançant un grand Plan d'Action.**

Principales actions pour 2008

Ce Plan a pour but d'encourager chacune des Régions à promouvoir activement les SER et l'efficacité énergétique dans leurs territoires, à travers des actions très concrètes:

- **ACTION 1:** la première Action est de soutenir la **Déclaration des Régions in faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique**. Cette Déclaration a été lancée par la FEDARENE (Fédération européenne des Agences pour l'Environnement et l'Energie) et l'Agence pour l'énergie de la Haute-Autriche, en coopération avec l'ARE depuis 2006. Depuis ce jour, plus de 80 régions ont signé ce document qui contient, pour chaque région signataire, des cibles quantifiées en matière de SER et représente ainsi, en plus d'un engagement politique, un engagement concret et visible des Régions en faveur des SER. **L'ARE encourage vivement ses membres à signer cette Déclaration.** Les régions intéressées doivent nous faire parvenir une lettre officielle, en mentionnant leurs cibles en matière de SER, et leur souhait de signer la Déclaration, au Secrétariat de l'ARE (Agnès Ciccarone: a.ciccarone@aer.eu). Vous trouverez la déclaration sur le site Web de l'ARE dans les pages concernant l'énergie.
- **ACTION 2:** La 3^e Action est la mise en place de projets interrégionaux dans le domaine de l'énergie pour développer les SER et disséminer les bonnes pratiques. L'ARE est partenaire dans deux projets énergétiques principaux.

• **le projet MORE4NRG (demande de financement par le programme Interreg IVC), a été initié par l'ARE et développé par la région de Flevoland.** Le projet regroupe 12 partenaires : Flevoland (NL, chef de file), Abruzzo (IT), Gabrovo (BG), Lazio (IT), Maramures (RO), Norrbotten (SE), Noord-Brabant (NL), Prahova (RO), Västernorrland (SE), Valencia (ES), l'ouest de la Grèce et l'ARE. L'objectif de MORE4NRG est de renforcer l'efficacité des politiques régionales en matière de SER et d'efficacité énergétique sur base de l'échange de bonnes pratiques sur les politiques énergétiques durables. L'initiative visera également à développer conjointement un outil contrôle pour mesurer les effets des stratégies régionales énergétiques durables. Ce projet est lié à la déclaration « *Les régions européennes en faveur de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelable* » lancée en 2006 par l'ARE et la FEDARENE et signée par plus de 80 régions.

Les régions qui développent des politiques énergétiques durables font face à de nombreux défis. Elles doivent trouver des solutions alternatives en matière d'énergie et d'efficacité énergétique adaptées à leur spécificité régionale. Dès lors que cette stratégie régionale est établie, elles doivent mettre au point des méthodes pour atteindre les publics cibles et inclure les acteurs régionaux. Les régions ont également besoin d'outils pour quantifier leur progrès, évaluer et réaliser leurs stratégies.

MORE4NRG se focalisera sur des thématiques interrégionales, combinant l'identification, l'analyse et l'évaluation des bonnes pratiques en matière de SER et d'efficacité énergétique. Cette méthode

s'appliquera à tous les partenaires et privilégiera l'apport aux régions partenaires moins avancées dans le domaine des stratégies énergétiques durables.

☛ **Le projet « fuels & services » (demande de financement par le programme Intelligent Energy Europ) est coordonné par WIP Munich. Le projet compte 12 partenaires, principalement des centres de bioénergie mais également, en plus de l'ARE, deux membres de l'ARE (Jönköping and Limousin).**

Le projet vise à promouvoir le développement du secteur des biocarburants liquides, gazeux et solides en:

- augmentant les quantités de sources de biomasse utilisables à cette fin par la promotion de stratégies de conversion innovantes ;
- développant des outils de planification pour la production durable des biocarburants au niveau régional;
- développant de nouveaux schémas de coopération pour la production industrielle au niveau régional qui conduit les fournisseurs de biomasse vers un statut d'entrepreneur orienté vers un partenariat entre les secteurs publics et privés ;
- Soutenant les marchés régionaux pour les biocarburants par la promotion accrue des services énergétiques et privilégier les schémas contractuel et les instruments de marketing innovants;
- Encourageant l'accès au capital par l'intégration les investissements dits vers dans les schémas de production régionaux.

Si le financement de ces projets ne se confirme pas, l'ARE s'engage a collaborer avec ses partenaires pour identifier d'autres sources de financement pour mener à bien les initiatives.

Plus d'information sur les deux projets est disponible sur demande au secrétariat de l'ARE.

- **ACTION 3:** La troisième action est le **développement du pôle de partenariats en ligne**, qui offre une plateforme pour la recherche de partenaires pour les régions qui veulent développer des projets interrégionaux dans le domaine de l'énergie (et d'autres domaines clés pour l'ARE)
- **ACTION 4:** La quatrième action consiste en la préparation des **événements de dissémination** sur le thème de l'énergie, dont: une conférence sur l'emploi du bois comme source d'énergie prévue à Norrbotten les 8-9 juin 2008; l'appui pour une deuxième édition de la foire de l'énergie régionale « Energaia » (Montpellier, 10-12 décembre 2008).

Calendrier des activités

28 février 2008	Réunion du groupe de travail de l'ARE sur l'énergie, Lillehammer, Oppland (N).
mars 2008	Co-organisation des Journées mondiales de l'énergie, Wels (A)
8-9 juin 2008	Conférence de l'ARE sur l'emploi du bois comme source d'énergie, Norrbotten (S)



été 2008	Développement d'un pôle de partenariat en ligne sur l'énergie de l'ARE (et d'autres politiques clés de l'ARE)
septembre 2008	Conférence de lancement pour le projet MORE4NRG à Norrbotten (si le financement pour le projet se confirme)
10-12 décembre 2008	Promotion de la foire de l'énergie à Montpellier, Languedoc-Roussillon (F)
printemps 2009	Promotion du projet MORE4NRG lors de la semaine européenne pour l'énergie durable, Bruxelles Début des « Peer Reviews » de l'ARE, sous le projet MORE4NRG Séminaire de dissémination du projet « Fuels & Services », Strasbourg (F)
Automne 2009	2e événement de dissémination pour le projet MORE4NRG, Västernorrland (S) Deuxième série des « Peer Reviews » de l'ARE sous le projet MORE4NRG Analyse de la révision à mis parcours du plan d'action de l'UE sur l'efficacité énergétique
Printemps 2010	Promotion du séminaire « Fuels & Services », lors de la semaine européenne pour l'énergie durable, Bruxelles Troisième série des « Peer Reviews » de l'ARE sous le projet MORE4NRG
Automne 2010	3 ^e événement de dissémination du projet MORE4NRG, Abruzzo (I)
Printemps 2011	Fin du projet MORE4NRG, et conférence de clôture à Flevoland (NL)
2010-2012	Suivi de la stratégie à moyen terme de l'UE sur les énergies renouvelables (évolution des normes de construction, révision demandée par le PE avant 2012, etc.) Evaluation et suivi du projet interrégional de l'ARE sur l'énergie

AC, 29 janvier 2008

